

LE JOURNAL D'ICI

UN JOURNAL PAR ET POUR LES GENS D'ICI

Numéro 21
Octobre 2018

Bassin de vie
du Massatois

EDITO

La P'tite Voix : "Tout ce que tu ne sais pas donner te possède." - André Gide

C'est la rentrée solaire ☀️ ici à la campagne, brrr, il faut rentrer les plantes sensibles au gel, les fruits et légumes à conserver, les chaises de jardin, puis nous-mêmes. Ça y est, la belle vie dehors est terminée, on rentre, nous aussi, près de nos cheminées et autres poêles.

Et nous rentrons aussi dans nos associations ; quoi, vous ne faites partie d'aucune ? Il est temps de lire le supplément de ce journal alors, car ce n'est pas le choix qui manque. Par contre, ce qu'il manque parfois, ce sont les bénévoles, c'est-à-dire celles et ceux qui prennent des responsabilités, qui s'engagent au-delà d'une simple adhésion ou au-delà d'une participation à des cours et ateliers, en donnant un peu plus de leur temps et de leur énergie pour le fonctionnement des associations, des événements et pourquoi pas du Journal d'Ici !

- . Edito Page 1
- . Par ci, par là Page 2
- . Sortir, se cultiver Page 2
- . Echange, partage Page 3
- . Mur d'expression Page 3
- . Mur d'expression Page 4
- . Dernière minute Page 4
- . Nouveau dans la vallée
- . Infos Journal d'Ici

PAR ICI, PAR LA

CONCOURS MAIS OU EST-CE DONC ?

Ci-contre, la nouvelle photo

De quel lieu s'agit-il, sur quelle commune est-il situé ?

Réponses à nous transmettre avec : date de réponse, vos nom, numéro de tél ou courriel (coord. en page 4).



Bravo à Monsieur **Olivier Fabre** pour avoir trouvé la bonne réponse à notre précédent concours photo ! Il reçoit les félicitations du comité de rédaction, ainsi qu'un café croissant en compagnie d'un membre du comité.

Le lieu : il s'agissait d'une maison dans le village de Castet d'Aleu située côté droit au bord de la route (en venant de Massat).

PIC DE BERNE, BERNEDE, BERNE, DE QUOI S'AGIT -IL ?

Connaissez-vous l'arbre qui pousse aux bords des rivières et dans les coins humides ? Son bois était utilisé pour faire les sabots. En hiver, il perd son feuillage et est couvert de minuscules pommes de pin (qu'on appellent des strobiles) à l'intérieur desquelles se trouvent les graines de l'arbre.

En automne et en hiver, prenez le temps d'observer les petits oiseaux qui passent lors de leur migration, ils dansent et virevoltent d'une façon très amusante, c'est

un véritable ballet, celui du tarin des aulnes. Oups ! Zut, j'ai donné la réponse !

Oui, l'arbre dont il est question n'est autre que l'aulne. Mais, en fonction des régions, on l'appelle aussi aunette, verne, varne, berni, berne...

Tiens, tiens, les noms de pic de Berne, la Bernède, viennent donc peut-être du fait qu'il y a beaucoup de "bernes" par là-bas !!!

Pour aller plus loin : Revue Lla Hulotte n°51.

Camille Claireau

SORTIR, SE CULTIVER

HAUT-BOIS DES PYRENEES

Samedi 27 octobre 2018

A Massat

Spéciale Les Bouilleurs de Sons (hautbois des Pyrénées)

. 17h concert en l'église (5€)

. 21h bal trad à la salle des fêtes (5€).

Organisé par le Cercle occitan du Couserans et le groupe folklorique Les Liadoures - Denise Loubet



RETOUR D'HORIZON A LA MEDIATHEQUE

Parcours d'art contemporain dans les médiathèques du Couserans

Vous pouvez découvrir les œuvres du FRAC, Musée des Abattoirs sur le thème de la biodiversité dans les médiathèques de Massat, Seix, Aulus, Lorp-Sentaraille et Fabas jusqu'au 21 octobre.

Dans ce cadre, la médiathèque de Massat organise une conférence-débat sur les plantes dites invasives, le vendredi 19 octobre à 17h animée par Catherine Mahyeux, botaniste.

Qu'est-ce qu'une plante envahissante ? Pourquoi la nomme-t-on ainsi ?

Est-elle dangereuse pour nous, pour notre environnement ?

Comment agir, réagir face à ces nouvelles arrivées sur notre territoire ?

La conférence sera suivie des résultats du concours photographique sur la thématique de l'arbre.

L'équipe de la médiathèque

MARCHE DE NOEL

La 4^è édition du marché de Noël du **Fait main** aura lieu le dimanche 9 décembre... Bien sûr, si vous avez envie de vous investir

dans l'organisation de cet événement ou simplement donner un coup de main le jour même, vous êtes plus que les bienvenus !

Contact : Chloé Delage
06.89.57.15.38.

ECHANGE PARTAGE

DU JARDIN A PARTAGER

J'imagine que, comme moi, vous avez remarqué les panneaux indicateurs qui ont fleuri dans Massat et aux alentours ces derniers mois.

J'ai souri de voir que l'un d'eux indiquait "Les Jardins partagés". Qui sait ce que sont ces jardins partagés, ce qu'on y fait et pourquoi ils sont ainsi mis en lumière par cette toute nouvelle signalisation ?

Bon... moi, je sais car j'y ai partagé pas mal de temps avec la nature et avec les gens. Les Jardins partagés de Massat, c'est un peu comme des jardins ouvriers ou collectifs. Sous l'impulsion de jolies fées motivées (vous les croisez régulièrement dans votre village !), la mairie a mis à disposition un terrain lui appartenant (à côté de l'école) pour la culture de légumes, de plantes et de fruits en vue d'une consommation familiale. Et depuis plusieurs années ! Oui, oui ! Même si tu ne le sais pas ! Ces quelques années d'existence ont permis l'accumulation d'un certain nombre d'outils, l'installation d'une

serre ainsi que de deux récupérateurs d'eau de pluie. Tout cela mis à disposition des jardiniers et jardinières.

Les Jardins partagés bénéficient également d'un soutien financier via différents organismes et un budget annuel leur est alloué. C'est ainsi par exemple que le matériel est acheté ou encore qu'une petite mare a été créée. Il existe une charte des Jardins partagés, élaborée collectivement par ses acteurs et actrices. Elle définit le fonctionnement général, engagements et droits de chacun.es. Concrètement, une adhésion annuelle de 20€ permet d'accéder à 35m² de terre arable, à la serre, au local à outils et à l'eau. Il nous est arrivé de cultiver collectivement certaines parcelles.

Les Jardins partagés jouxtent l'école. C'est ainsi que les élèves, accompagnés de leurs institutrices y ont aussi de petites parcelles à cultiver. Dans le passé, jardiniers.ères et enfants ont

coopéré, et l'espace des enfants fut réaménagé par une équipe motivée.

Aujourd'hui, les jardins sont allègrement partagés par ... la Nature elle-même.

Et oui... les aventures humaines étant protéiformes et impermanentes, les jardins ne sont quasiment plus utilisés ! On peut encore le qualifier d'expérience permaculturelle mais bientôt elle ne sera que "permanaturelle".

Vous n'avez pas de jardin et aimeriez faire pousser quelques légumes ? Venez ! Vous avez un jardin et de l'expérience à partager ? Venez !

Vous avez des enfants scolarisés (ou vous n'en avez pas...) et vous voulez soutenir les institutrices dans cette super démarche : emmener les enfants dehors au contact du savoir pratique ? Venez !

Vous vous sentez prêts à porter une nouvelle dynamique pour ce lieu ? Venez ! Tout est là ! Il manque seulement votre bonne énergie.

Responsable bénévole Jardins partagés :
Dorothee Larrat - 06.07.54.72.96

LES GESTES PARTAGES

Avez-vous déjà labouré avec un âne ? Récolté du miel ? Fabriqué un tabouret ? Les 19, 20 et 21 octobre, une soixantaine d'artisans et paysans d'Occitanie - et du canton de Massat - engagés dans l'économie locale et les savoir-faire écologiques, vous invitent à découvrir leur univers.

A travers la pratique d'un geste, d'une technique, sur une durée courte (2 heures), chaque visiteur vit une expérience originale et inédite sur le lieu d'activité du professionnel.

Flore des Cimes sera présente, alors si vous avez envie de découvrir les plantes aromatiques et médicinales n'hésitez pas à venir.

Renseignements et inscriptions : www.lesgestespartages.fr.

Agnès Viry



MUR D'EXPRESSION

A PROPOS DU COMPTEUR LINKY

Le 5 septembre dernier, une centaine de personnes de tout le canton se sont retrouvées à la mairie de Massat pour tenter de résister à l'installation des compteurs Linky annoncée par ENEDIS.

Pourquoi refuser ces installations ?

. Risque sanitaire lié aux ondes électro-magnétiques générées par ces compteurs

. Intrusion dans notre vie privée parce qu'il est informatisé de toutes nos actions

. Sous couvert de transition énergétique, on jette nos 80 millions de compteurs en état et on multiplie les relais de rues et objets connectés qui font exploser la consommation

électrique.

Comment refuser ?

D'abord il faut savoir qu'il n'y a aucune obligation à accepter ces compteurs ; ensuite nous allons à titre individuel :

. Envoyer à Enedis et à notre fournisseur (EDF ou autres) une lettre recommandée - avec accusé de réception - exprimant clairement notre refus. Des modèles de lettres sont prêts

. Si le compteur actuel est à l'extérieur et accessible depuis la rue, en verrouiller l'ouverture (chaînes etc.) ; afficher copie de la lettre de refus sur le coffret

. Si le compteur est à l'intérieur l'installateur ne peut pénétrer sans

votre accord malgré une insistance éventuelle toujours possible.

Au cours de cette réunion nous avons décidé, à titre collectif :

de rédiger une lettre de refus à l'intention du Syndicat d'Électrification de l'Ariège - qui détient la compétence en matière d'électricité - à faire signer par le plus grand nombre. Cette lettre sera aussi envoyée à Enedis. Elle sera déposée à fin de signature dans quelques commerces du village.

Pour davantage d'informations ou toute autre question relative à cette installation, n'hésitez pas à nous contacter à : les3chaises@gmail.com ou au : 05.61.96.91.53.

Jean Martaguet et Patricia Dolié

VOUS AVEZ DU GLYPHOSATE DANS VOS URINES ?

Une cinquantaine de personnes s'est retrouvée le jeudi 6 septembre aux 3 Chaises à Massat où les Faucheurs Volontaires de l'Ariège ont présenté leur campagne Glyphosate. Cette campagne consiste à prouver par le biais d'analyses d'urines de personnes volontaires que malheureusement ce pesticide est omniprésent dans notre environnement et dans notre corps.

Puis dans un deuxième temps de porter plainte individuellement contre les différents acteurs, des fabricants aux décideurs qui autorisent ce produit. Un appel à volontaires est en cours en Ariège, soit pour

l'analyse seule (participation au frais de 85 euros) soit aussi pour porter plainte, ce qui augmente le coût à 135 euros.

Pour plus d'info ou pour vous engager, voici le lien internet de la campagne : www.campagneglyphosate.com.

Le glyphosate est un herbicide qui rentre par exemple dans le fameux round-up, il est reconnu perturbateur endocrinien, neurotoxique, cancérigène... A ce sujet, consulter l'excellent rapport de Greenpeace : cdn.greenpeace.fr/site/uploads/2017/02/rapport_sante_et_pesticides.pdf.

Tina Pflug

A QUAND DES NUITS A LA BELLE ETOILE A MASSAT ?

Ce bel été 2018 nous aura vus en vain accoudés à nos fenêtres ou perchés sur nos balcons, les yeux levés vers les étoiles. Les armées de réverbères et autres lampadaires à néon, braqués sur nous comme des miradors, toujours, chez nous, effacent la nuit, effacent les étoiles.

Et l'on se prend à espérer que l'exemple des villages voisins - Biert, Le Port, Soueix - guidera nos élus vers la sage décision, apprise aux enfants de tous temps : éteindre les lumières.

Que sont les humains sans un environnement sain ? Des malades en puissance ! Or que dit l'Académie ?

L'éclairage artificiel excessif fait disparaître la nuit. En dix ans, les points lumineux ont augmenté de 30% en France. La nuit est de moins en moins noire. L'alternance jour/nuit, essentielle pour les rythmes biologiques des êtres vivants, se dégrade.

La lumière intrusive dans l'habitation entraîne des troubles du sommeil, une baisse de production de mélatonine, hormone vitale qui règle notre rythme biologique, puissant antioxydant qui joue un rôle important dans la prévention du développement de cancers, de

tumeurs et dépressions. Et j'en passe

La voûte céleste s'efface et tout l'environnement nocturne est fragilisé :

. Les oiseaux sont désorientés.

. Les insectes meurent autour des lampadaires. En saison estivale, on estime que 150 insectes meurent en moyenne chaque nuit par point lumineux, d'épuisement ou brûlés par la chaleur. La pollution lumineuse serait la deuxième cause de mortalité des insectes après les insecticides.

. Selon une étude récente, les fleurs éclairées par une lumière artificielle nocturne connaissent 62% de visites en moins par les pollinisateurs.

Il existe de nombreuses mesures simples à mettre en œuvre :

. Adapter l'éclairage public à nos besoins réels : éclairer à la bonne intensité, et au bon endroit. Est-il nécessaire d'éclairer toutes les zones du village de la même façon ? Existe-t-il des espaces naturels fragiles à protéger ?

. Réfléchir aux heures d'éclairage : éclairer en plein milieu de la nuit comme on éclaire en début de soirée ? Des solutions techniques existent qui permettent d'éteindre en milieu de nuit ou d'adapter le type et la puissance d'éclairage.



Tableau de Edvard Munch **Nuit étoilée** - Libbre de droit

Quelles sont les réticences ?

. L'éclairage rassure. Pourtant : les conducteurs roulent moins vite sur les routes qui ne sont pas éclairées en continu, diminuent ainsi le nombre d'accidents. Par ailleurs, la majorité des cambriolages chez les particuliers a lieu en plein jour.

. L'investissement de départ. Pourtant : les économies réalisées permettront de faire baisser les factures d'électricité, de rentabiliser les investissements liés à la rénovation du parc d'éclairage public.

Agir ?

Notre maire a le pouvoir de réduire considérablement le flux lumineux en prenant la décision d'interrompre l'éclairage public entre 23h et 6h du matin. Plus de deux mille maires ont déjà renoncé à sur-éclairer la nuit.

Patricia Dolié

AVEZ-VOUS UN OÛIL NEUF ?

En sortie de Massat en direction de Biert, on ne trouve aucun panneau de sortie de Massat, de Lirbat, ou de fin de la limitation de vitesse à 50 km/h. On devrait donc, théoriquement, ne pas dépasser 50 km/h jusqu'à la sortie... de Biert !

Autre curiosité : on sort de Biert, vers Saint-Girons, par une ligne droite suivie de trois virages et là, un curieux panneau annonce des « Virages sur 700 mètres » alors qu'il y en a jusqu'à Quercabanac ? Au retour, il y a un panneau similaire, alors qu'on tourne et vire depuis le Castet d'Aleu à en attraper le tournis et ce, sans le moindre panneau ! Ça rime à quoi d'annoncer ces quelques virages ? Ici, des virages il y en a partout, et on n'a pas besoin de panneau pour s'en apercevoir !

Je demande donc l'application de l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière. Voici un extrait de l'Article 4 § A. « L'expérience prouve qu'il y a intérêt à inspecter périodiquement la signalisation de jour comme de nuit, avec un « œil neuf » pour faire disparaître les panneaux superflus ou remédier aux insuffisances éventuelles ».

On devrait donc poser un panneau de fin de limitation à 50 en sortie de Massat-Lirbat et supprimer les panneaux superflus annonçant des virages sur 700 mètres.

Personne ne doit avoir un « œil neuf » parmi ceux censés appliquer l'Instruction interministérielle. Espérons qu'ils liront le JOURNAL D'ICI avec leurs yeux vieux...

Henri Georges CALAC alias Georges de Campètes



DERNIERE MINUTE

FOIRE D'AUTOMNE

Le 1er novembre 2018 de 10h à 18h, il y aura à nouveau la foire d'Automne à Massat, avec des produits locaux, de l'artisanat local, des stands de plantes et une restauration sur place.
A 11h : un spectacle pour public familial dès 4 ans, Contes Inuit, de la Cie Par-Dessus lesToits, ensuite de la

musique et des jeux pour grands et petits. Et comme c'est bientôt le moment de planter arbres et vivaces, on pourra retrouver le stand d'échange de plantes et de graines auquel chacun.e est invité.e à participer.

L'équipe de la Foire a grand besoin de renfort, si vous voulez participer, vous pouvez vous adresser à Chantal au 07.67.16.45.62.

QUE FONT NOS FRENES ?

Depuis un mois, j'observe un phénomène d'automne précoce chez les frênes de nos forêts et bordures. Effectivement, leurs feuilles brunissent et tombent quelques semaines trop tôt.

En me renseignant auprès de l'ONF, j'ai appris qu'ils sont atteints d'un champignon opportun, certainement dû à la météo de cet été. Il ne s'agit pas de la chalarose* du frêne, cette maladie qui descend doucement du nord au sud et qui peut causer de graves dégâts dans les populations. Actuellement les foyers les plus proches de la chalarose sont dans le Tarn.

Le frêne a beaucoup de vertus, c'était l'arbre sacré des peuples germaniques et celtiques. Feuilles et écorces servent en médecine naturelle surtout contre les rhumatismes. Les feuilles sont aussi un excellent fourrage et le bois est d'une très bonne qualité pour le chauffage.

*due à un champignon venu d'Asie

Tina Pflug



UNE RENTREE PAS COMME LES AUTRES...

Depuis le 3 septembre, nos jeunes écoliers ont fait une rentrée avec de nouveaux horaires sur le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) de Massat/Biert.

Une demi-heure supplémentaire le matin qui permet de mettre à profit les apprentissages. Car d'après des études de chronobiologistes, l'attention des enfants est favorable le matin ainsi qu'aux alentours de 15h.

En nouveauté aussi, une demi-journée est consacrée à la découverte, le jeudi après-midi, nommé : "Parcours éducatif". Il s'agit d'offrir aux enfants des activités

ludiques et éducatives dans un parcours cohérent. Les enfants développent leur savoir-faire et savoir-être.

Ce n'est pas un temps scolaire mais périscolaire, pour autant instituteurs et animatrices participent main dans la main à l'élaboration et la mise en pratique de ce parcours, avec comme lien une coordinatrice. Il peut y avoir des intervenants associatifs, parentaux. Ainsi toutes les personnes ayant un savoir et l'envie de transmettre à nos enfants sont les bienvenues.

Si vous souhaitez être intervenant, veuillez contacter la coordinatrice Elise Kuhn - afr.peslmassat@orange.fr - 06.30.63.63.19.

Marie Sentenac

NOUVEAU DANS LA VALLÉE

LE GYPAËTE DE BIERT

Depuis le mois de juillet, et après quelques années de fermeture, Le Gypaète Barbu a réouvert ses portes. Une toute nouvelle équipe vous y accueille.

Cuisine à base de productions locales ou biologiques, menu végétarien. Horaires variables - Fermeture lundi soir et mardi journée. Café restaurant multiservices (dépôt de pain et journal La Dépêche)

Place de l'église à Biert - 05.61.64.17.42

COVOITURAGE LOCAL

Pratiquant régulièrement le covoiturage, et un peu dépitée de voir le quasi monopole du site bien connu de tous, (Bl...r) encaisser environ 1,50€ sur un trajet Saint-Girons-Toulouse de 8€, j'ai eu envie de créer une liste de covoiturage local sur les vallées de Oust et de Massat.

Cela fonctionne via le mail. On s'inscrit sur la liste covoituragelocaloustmassat, que j'ai créée sur Framasoft*. Ensuite, pour proposer/rechercher un trajet, il suffit d'envoyer un mail à l'adresse

covoituragelocal et tous les inscrits le reçoivent. Les personnes intéressées par un trajet se contactent et s'arrangent entre elles pour fixer une participation éventuelle aux frais de déplacement, le point de rendez-vous, etc.

Pour s'inscrire, me contacter par mail en donnant votre mail, prénom et nom et indiquant dans l'objet "covoiturage local" : caroli.fr@gmail.com.

* Outil internet gratuit dédié à la promotion du "libre", qui milite par sa campagne «Dégooglisons Internet».

Carole Frauli

UNE CREPERIE A MASSAT

C'est tout nouveau ! Massat compte désormais une crêperie : La Guinguette ! Produits frais, à 90% d'origine bio et/ou locale.

5 rue des Fauris à Massat

Contact : Enzo 06.37.52.47.96

LE JOURNAL D'ICI

Articles pour le prochain numéro

Prévu pour début janvier, donc merci de nous faire parvenir vos articles avant le 15 novembre prochain, en les signant et en indiquant un contact.

Par courriel à lejournaldici@yahoo.com

ou sous enveloppe au nom du journal :

. boîte à lettre de l'EVS - journal d'ici - Rte du col de Port - Massat

. Aux 7 Vallées.

Réalisé dans le cadre du PEL
Directrice de publication :

Marie Sentenac

Comité de rédaction : Agnès Viry, Carole Frauli, Chloé Delage, Denise Loubet, Tina Pflug

Graphisme et mise en page :

Carole Frauli

Dessin de couverture : Anne Rigot

